



Procès-verbal de la réunion du
Conseil d'établissement du 14 janvier 2015

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19h03.

2. Vérification des présences et constatation du quorum

Sont présents :

Lysiane Dallaire, enseignante
Annie Desloges, enseignante
Félicia Desmarchais, enseignante
Yves Vanier, personnel de soutien
Véronique Brûlé, parent
Danièle Jargaille, parent
Julie Lessard, parent
Éric Jutras, enseignant
Karine Lajeunesse, parent
Karine Bélair, parent
Dominic Fauvel, directeur
Alain Leroux, parent
Pascal Provost, représentant de la communauté
Brian Tessier, parent
Josée Lalonde, responsable du service de garde

Sont absents :

Éric Jutras, enseignant
Isabelle Lamoureux-Pagé, Organisme de participation des parents

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Jargaille et appuyé par Mme Bélaïr (CEO07-1415-019).

4. Adoption et suivi au procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2014

L'adoption du dernier procès-verbal aura lieu à la prochaine rencontre.

Pour faire suite à la consultation sur le PARC, la Commission scolaire va aller dans le sens de notre proposition. Ce sera la dernière année où il y aura le statu quo. On nous assure qu'il y aura un redécoupage en 2016-2017.

5. Parole à l'assemblée

Personne n'est présent.

6. Parole au commissaire

Mme Leblanc n'est pas présente.

7. Parole au responsable du comité de parents

Rien de nouveau à signaler.

8. Parole à la représentante de l'OPP

M. Faugel nous mentionne que le problème de bénévolat est récurrent au niveau de la bibliothèque. Mme Jasmin, la bénévole responsable de la bibliothèque a eu l'idée de former les élèves du 3^e cycle pour classer les volumes. On fait encore appel à des bénévoles. M. Faugel nous indique qu'on réfléchit à des solutions.

9. Parole à la responsable du service de garde

Mme Josée nous informe que la prochaine journée pédagogique sera sous le thème des sports d'hiver. La dernière journée pédagogique fonctionnait par plateaux, les enfants choisissaient leur plateau. Cela a bien fonctionné. Le tarif de 7,30\$ est maintenu jusqu'en avril.

10. Nouvelles de l'école : paroles aux enseignants et à la direction de l'école.

Mme Desmarchais nous indique le profil artistique se poursuit. Mme Mélanie et Mme Geneviève ont inventé une chorégraphie : les élèves vont l'apprendre et la présenter au Talent Show. Mme Jargaille félicite les enseignants pour le profil artistique.

Mme Dallaire nous fait part qu'il y aura des artistes à l'école.

Il y a une nouvelle collègue au deuxième cycle : Mme Marie-Ève Simard, qui revient de congé de maternité.

Le confinement barricadé aura lieu le 12 mars 2015. Les policiers ont avisé l'école. Ce sera diffusé dans le *Pré en bulle*.

M. Renaud et M. Achim sont venus entretenir la patinoire. Le déneigement de la patinoire sera effectué au coût de 75\$ à chaque fois, par notre déneigeur. La patinoire sera fonctionnelle très bientôt.

Photo Réjean Beaulieu : nous avons eu une proposition et nous en discuterons au mois de mars.

Activités du midi : les activités ont été présentées avant Noël. Sciences en folie a été annulé, parce qu'il y avait 10 inscriptions seulement. Il y a eu des problèmes au niveau de l'organisation de Sciences en folie. La coordonnatrice est nouvelle et manque d'organisation.

Activités du midi gratuites : c'est compliqué à organiser. Les éducatrices ne veulent plus faire les activités. Les échecs et le hockey cosom auront lieu, car ce sont les enseignants qui font ces activités (dans leur tâche). M. Fauvel nous réitère sa volonté de continuer les activités. Il abandonne l'idée de faire faire ce travail par les éducatrices en service de garde. Mme Josée mentionne que les éducatrices animeront tout de même, mais sans inscriptions, pour tous les élèves de l'école (tout en respectant le ratio de 20 élèves). Mme Bélair mentionne qu'on est victime de notre succès. Les enfants adorent les activités et souhaitent les poursuivre.

11. Consultation sur le plan triennal de destination des immeubles

M. Fauvel nous présente le document du plan triennal de destination des immeubles.

M. Leroux nous mentionne qu'il n'y aura plus de consultation sur les zones à risque.

M. Leroux nous indique qu'il y a eu un appel fait à la ville au niveau du déneigement qui n'est pas effectué adéquatement près de l'école.

12. Profil de direction

Mme Desloges nous mentionne qu'il devrait y avoir une mention pour préserver les profils artistiques et sportifs à l'école Prévost.

Mme Bélair souligne que le profil de direction devrait respecter les valeurs liées au SCP, c'est-à-dire la croyance en l'enseignement des comportements à adopter, plutôt que de réprimander uniquement.

Elle mentionne également que la direction doit être ouverte à la participation de la communauté (corvée populaire, bénévoles, etc.) dans la vie de l'école.

Mme Desloges croit important de souligner qu'une future direction d'école doit consulter les enseignants. La présence et le soutien de la direction sont requis. On doit sentir que la direction fait confiance au jugement professionnel des enseignants.

Mme Lajeunesse mentionne que la direction doit être le porte-parole des besoins de son équipe auprès de la Commission scolaire.

Mme Bélair croit qu'une future direction d'école doit faire preuve de transparence, car les parents s'impliquent beaucoup à l'école Prévost. Il y a une tradition de collaboration entre le CÉ et la direction de l'école.

Mme Desloges propose que la direction ait une ouverture aux libérations pour les PI et les entrevues de lecture, dans le souci d'une continuité.

Mme Dallaire souhaite que la direction continue de maximiser l'enveloppe budgétaire pour les services aux élèves.

Mme Desloges mentionne que la direction doit rendre le budget le plus transparent possible aux membres du CÉ et au personnel.

Mme Dallaire souhaite une implication active dans la vie de l'école de la part d'une future direction.

13. Régie interne : adoption du document mis à jour
Le document est adopté par Mme Bélair (CEO07-1415-020).

14. Tour de table

Mme Jargaille se demande si les enfants qui ont les casiers près du service de garde peuvent remettre leurs vêtements dans leurs casiers au lieu d'installer leurs effets sur des petits crochets. Les petits crochets ne sont pas très pratiques (perte d'objets, deux enfants par crochet, etc.). M. Fauvel se questionne sur la pratique. Il y aura changement des pratiques. Cela sera présenté dans le *Pré en bulle*.

Mme Lessard demande un suivi au sujet de la démarche à entreprendre pour instaurer le bain linguistique. M. Leroux mentionne qu'un groupe au comité de parents travaille à l'élaboration d'un document-guide au sujet de la démarche à suivre pour instaurer le bain linguistique. Au prochain comité de parents, il y aura probablement dépôt du document. M. Leroux nous informera dès le dépôt de ce document.

La prochaine réunion du CÉ aura lieu le 11 février 2015, à 19h.

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Bélair à 20h22.

Julie Lessard
Secrétaire de la réunion